



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22096807

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 AOÛT 2022

DU CHANCER ET DU GREFFIER

N° d'entreprise : **0726 777 943**

Nom

(en entier) : **Change-Credal Social Innovation Fund**
(en abrégé) : **Change**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue du Bosquet, 15A à 1435 Mont-Saint-Guibert**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du PV de l'AGO du 17 juin 2022:

L'assemblée générale est ouverte à 10 heures sous la présidence de Mme Isabelle Philippe.

1. Introduction et constitution du bureau

Mme Isabelle Philippe ouvre la séance et désigne Marguerite de Viron comme secrétaire.

Comme l'atteste la liste des présences en annexe et les procurations reçues, le nombre de voix présentes ou représentée est de 1.494 voix pour un total de 2.067 parts existantes. Chacun peut participer en fonction du nombre de ses parts avec une limite de 149 voix. L'assemblée générale est valablement constituée et peut délibérer.

(...)

9. Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale vote à l'unanimité (sauf abstention par Mr Wauthier de Bassompierre lui-même) la nomination de Mr Wauthier de Bassompierre (né le 30 mars 1970, résidant Chemin des Ornois 1, 1380 Lasne) au poste d'administrateur représentant les actionnaires de cat B. Le mandat sera exercé gratuitement pour une durée de 4 ans.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 12 heures.

La présidente
Isabelle Philippe

La secrétaire
Marguerite de Viron

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).